



Madame la Présidente du Conseil Départemental  
de Meurthe-et-Moselle  
Chaynesse KHIROUNI  
48, Esplanade Jacques Baudot  
54000 NANCY

À Nancy, le 21 mai 2026

**Objet : préavis de grève pour l'ensemble des agent-es du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle**

Madame la Présidente,

Conformément à l'article 114-1 du code général de fonction publique, l'intersyndicale CGT - SUD vous notifie, par la présente, le dépôt d'un préavis de grève.

Ce préavis concerne l'ensemble des agent-es du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

La grève se tiendra **la journée complète du vendredi 29 mai 2026 de 00h00 à 24h00.**

Visant à faire face à l'augmentation et à la complexification du travail dans tous les services départementaux liés à l'Action Sociale de Proximité, cette grève est motivée par les revendications suivantes :

- **Retrait du projet de fermeture de la MDS - Site Champigneulles** et son maintien dans la configuration actuelle, sur le site de la rue Hinzelin ;
- **Créations de postes et déploiement de moyens adaptés** aux besoins et à la charge de travail, pour permettre aux professionnel·les d'effectuer les missions et tâches, que vous leur confiez ;
- **Une note « cadre » départementale en concertation avec l'ensemble des professionnel·les concerné·es à partir de leur expertise**, pour adapter l'organisation du travail et les missions de l'Action Sociale de Proximité en fonction des moyens et ressources disponibles.

Pendant la durée de ce préavis, nous vous rappelons que nous sommes disponibles pour participer à toute négociation, sur la base de ces revendications, comme le prévoit la loi.

Veillez agréer, Madame la Présidente, nos syndicales salutations.

**Le syndicat CGT**

Cornélia JAMIN



**Le syndicat SUD CT54**

Marie-Luce VATHELOT

